

<p style="text-align: center;">Rapport de la sous-commission des comptes 2006 Dicastère des Finances, de l'Economie et de l'Urbanisme M. Laurent Kurth</p>

Composition de la sous-commission

Madame Sylvia Morel (Radical)
Monsieur Jean-Charles Legrix (UDC)
Monsieur Didier Capit (PS), rapporteur

La sous-commission s'est réunie le mercredi 21 mars 2007 de 19h00 à 22h00 à la salle des commissions, Tour Espacité, 13^{ème} étage.

Participants

1. Monsieur Laurent Kurth (CC)
2. Madame Fabienne Wicht (CPC)
3. Madame Caroline Choulat (Service économique)
4. Madame Sylvène Aeschlimann (Contrôle financier)
5. Monsieur Denis Clerc (Service d'urbanisme et de l'environnement)
6. Monsieur Paul-Etienne Montandon (Service d'urbanisme et de l'environnement)
7. Madame Ioana Niklaus (SRH)
8. Monsieur René Barbezat (Service financier)

CPC

N°605 : Le compte de la caisse de pensions se boucle à zéro car les charges sont entièrement refacturées à la caisse.

Service économique

N°122 : Augmentation de 7,5 % des charges salariales par rapport au budget, principalement due aux frais de déplacement de Madame Frutiger travaillant pour le RUN sur Neuchâtel et engagée par la ville. Ce problème va disparaître pour 2007 car son contrat a été repris intégralement par le RUN.

L'intégration de Madame Choulat dans la promotion économique cantonale est actuellement en stand-by suite au départ de Monsieur Lopez et dans l'attente que son remplaçant soit nommé.

Contrôle financier

Les rapports de Mme Aeschlimann sont distribués à la direction du dicastère concerné, à la direction des finances, au chef de service, et à la demande aux sous-commissions concernées. Dans le cas d'un contrôle du dicastère des finances, ils sont également distribués au président de la ville. Pour la description des rapports 2006 veuillez vous référer au chapitre y relatif du rapport de gestion.

Mme Aeschlimann signale que les pertes sur débiteurs au niveau de la taxe poubelle sont problématiques. Le CC en est conscient et est pressé de passer à une taxe au sac. Cette dernière serait plus juste et mieux adaptée au principe du pollueur payeur. Mais il manque encore une base légale pour que cela puisse être fait.

Un commissaire trouve alarmant l'explosion des primes APG. Il souhaiterait que Mme Aeschlimann se plonge sur ce problème. Il nous est répondu que ce travail est en cours depuis 2006.

Service d'urbanisme (SUE)

N° 750 et 760 : Le service d'Urbanisme et de l'Environnement devrait avoir terminé sa restructuration d'ici l'été.

Service de l'environnement (SUE)

N° 810 : Au terme de la restructuration Monsieur Montandon sera intégré à SIM.

Ce dernier nous fait remarquer le gros effort de son service pour réduire le compte BSM de quasi 50%.

Energie

N°830 : Il est fait mention de la surcharge chronique de travail du service communal de l'énergie, depuis la réduction des effectifs qui ont passé de deux à une personne.

SRH

N°620 : Mme Niklaus nous commente le rapport sur les coûts du projet DECF.

La ville a diminué de 8% son personnel en deux ans.

Le projet de formation des cadres semble porter ses fruits et est très apprécié de ces derniers.

Pour palier au problème de l'absentéisme, le service des RH est en train de mettre en place un système de timbrage généralisé. Madame Niklaus indique qu'il permettra à terme de contrôler 600 personnes contre 200 à l'heure actuelle. Cette démarche rencontre une forte résistance aux

changements. Les commissaires insistent sur l'absolue nécessité et l'urgence de mettre en place rapidement des mesures de lutte contre l'absentéisme. Ils sont d'avis qu'il serait très constructif d'inviter Madame Niklaus à une réunion plénière de la commission financière afin qu'elle puisse exposer ces projets d'améliorations et obtenir le soutien de la commission et du Conseil communal dans cette démarche.

Service financier

N°600 et 610 : Pour assainir le bilan de la ville, des amortissements de certaines non-valeurs ont été effectués. Les commissaires trouvent cela correct au niveau comptable, mais au niveau politique certains pensent que cela est discutable et qu'il aurait mieux fallu être à l'équilibre financier.

Dans le cadre du projet Sirun, une réserve de 2,1 millions pour l'amortissement de Gansa a été constituée.

Une provision pour perte sur loyer a été faite sur un montant d'environ CHF 400'000.-. Ceci est dû pour 2006 au refus du canton de payer la totalité du loyer des bâtiments du secondaire II, qu'il a par ailleurs renoncé pour l'instant d'acheter à la ville, comme promis dans le cadre du désenchevêtrement.

Au niveau conjoncturel tout va bien. Une majorité des emplois du canton est créée en ville, mais le point noir reste l'image de la ville qui péjore l'augmentation démographique.

La sous-commission financière remercie Monsieur le conseiller communal Laurent Kurth ainsi que les chef-fe-s de service pour leur disponibilité et les renseignements fournis, ainsi que tout le personnel communal qui a permis cette belle amélioration par rapport au budget initial.

Le rapporteur

Didier Capit